

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 novembre 2020

Le conseil municipal approuve le précédent compte-rendu.

Point sur les travaux extérieurs de l'escalé bressane

Le terrain côté nord a été préparé par Guillaume BERNIGAUD puis semé par l'agent technique, les différentes plantations ont été réalisées par les bénévoles du fleurissement. La pelouse côté sud sera semée par l'agent technique aidé des quelques élus d'ici la fin de semaine. Les plantations sur le toit ont été réalisées.

Une démonstration avant l'achat d'une autolaveuse doit être programmée.

Le groupe de travail fera le point sur les éventuels oublis ou retouches à apporter. Il se réunira le 18 novembre à 18h15.

Présentation de deux esquisses du projet de lotissement et modification du PLU

Le maire présente le compte-rendu de la réunion du 13 octobre avec le cabinet BERTHET LIOGIER CAULFUTY. Il présente les deux esquisses proposées qui peuvent combinées ; le conseil municipal arrêtera son choix lors de la prochaine réunion.

Une modification du PLU est nécessaire, il conviendra d'étudier son règlement afin de recenser les points à revoir. Pour ce faire, la commission urbanisme et le groupe de travail lotissement se réuniront le 16 novembre à 18h00.

Désignation de deux conseillers municipaux (titulaire et suppléant) membres de la commission de contrôle des listes électorales

La commission de contrôle des listes électorales doit être nommée après chaque renouvellement du conseil municipal, pour une durée de trois ans. Elle est composée, dans les communes de moins de 1 000 habitants, de trois membres titulaires et trois suppléants (facultatif) : un conseiller municipal, un délégué de l'administration, un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance. Elle est chargée de statuer sur les recours administratifs formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire et de contrôler la régularité des listes électorales.

Le conseil municipal désigne Mme Martine VERNE, titulaire et Mme Jacqueline BARDET, suppléante.

Déroulement de la cérémonie du 11 Novembre

Compte-tenu de la situation sanitaire, il est proposé de réduire la cérémonie du 11 Novembre à quelques élus et anciens combattants. Le dépôt de gerbe est maintenu. La cérémonie pourra être annulée en fonction de l'évolution de la pandémie.

Réflexion sur l'organisation du tri des déchets

Le conseil entend le compte-rendu du rendez-vous avec les propriétaires de la maison limitrophe à la plateforme de tri.

Des contacts seront pris afin de proposer la solution la plus appropriée pour résoudre les problèmes de promiscuité.

Questions diverses

Le conseil municipal :

- est informé de la déclaration préalable :
 - accordée le 22 octobre 2020 à Mr Christophe JACQUILLET pour la construction d'une fosse géomembrane, 396 chemin de Beauvert
 - déposée le 9 octobre 2020 et accordée le 23 octobre 2020 à Mr Clément BRAS pour la pose d'un portail, 195 impasse du Vernay
- prend connaissance du devis de l'entreprise GALLET de Confrançon ayant pour objet la pose d'une alarme à l'atelier communal, un second devis sera demandé
- est informé de la pose de deux nouveaux radiateurs dans le logement au-dessus du restaurant
- est informé par Jean-Pierre LUCIANI que le comité syndical du Syndicat des Ecoles a validé le versement d'une subvention de 5 000 € au Restaurant Scolaire en rappelant que les élus souhaitent une augmentation de 0,10 € par repas ainsi qu'une augmentation régulière afin d'éviter un déficit en fin d'année
- entend le compte-rendu par Jean-Pierre LUCIANI de l'assemblée générale du Restaurant Scolaire, du Sou des Ecoles et de la Garderie, ces deux dernières associations terminant l'année avec un bénéfice d'environ 5 000 €
- prend note que la commission bâtiments se réunira samedi 21 novembre à 9 h.